

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1619**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Attaché commercial du travail temporaire

Nouvel intitulé : Assistant(e) recrutement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation de la CCI de Lyon, Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Région Paris Ile de France - Sup de Vente - ESMAE	Président de la CCI de Lyon, Président de la CCI de Versailles, Val d'Oise - Yvelines, Président de la CCI de Lyon, Président de la CCI de Versailles, Val d'Oise - Yvelines

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315w Ressources humaines, gestion de l'emploi (commercialisation)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Attaché commercial du travail temporaire assure les activités suivantes : - Prospecter les entreprises utilisatrices du Travail Temporaire

- Organiser et mener les opérations de recrutement
- Vendre les compétences des intérimaires
- Mettre en poste et fidéliser les intérimaires
- Entretenir et fidéliser les intérimaires
- Manager une équipe de collaborateurs
- Gérer les aspects juridiques et financiers d'une agence

Capacités ou compétences attestées : - maîtrise des techniques de vente appliquées au travail temporaire  
- maîtrise des techniques d'encadrement d'équipe et de gestion d'une agence  
- connaissance de la réglementation spécifique au travail temporaire  
- maîtrise des techniques de recrutement des candidats  
- maîtrise de l'anglais

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Branche professionnelle du Travail Temporaire.

Attaché commercial, délégué commercial, responsable commercial, chargé d'affaires, assistant commercial, consultant senior, responsable ou chargé de recrutement, conseiller en recrutement, assistant de recrutement, assistant d'agence.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq composantes : 1 - Composante 'vente' : techniques de vente appliquées au travail temporaire (étude de cas, simulation d'entretiens de vente et de négociation, rédaction de lettres commerciales)

2 - Composante 'management' :

- \* gestion d'une équipe (études de cas et oral)
- \* gestion d'une agence : outils informatiques de gestion, gestion financière (étude de cas)
- \* droit du travail et législation du travail temporaire : règles et textes spécifiques au marché du travail (QCM et études de cas)

3 - Composante 'recrutement' : conduite d'entretien, techniques de sélection des candidats (épreuve écrite et simulation d'entretiens de recrutement)

4 - Composante 'langue' : anglais (mise en situation de recrutement, rédaction de CV et lettre de motivation)

5 - Composante 'synthèse' :

- \* étude de cas demandant une analyse de gestion, des capacités de vente spécialisée...
- \* rédaction d'un rapport de stage et soutenance orale
- \* rédaction et soutenance d'un mémoire portant sur une recherche collective sur un aspect spécialisé de la profession
- \* rédaction en binôme et soutenance individuelle d'un mémoire portant sur un aspect problématique de la profession
- \* rédaction d'un mémoire portant sur une réflexion d'amélioration des conditions de travail dans une agence ou son développement

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		3 à 4 membres dont 90 % extérieurs à l'organisme certificateur
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		- 3 professionnels du secteur dont une personne titulaire de la certification et exerçant depuis au moins 3 ans - 1 membre de l'organisme certificateur - 1 membre d'un autre organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 4 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er juin 1997 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

70 titulaires par an

**Autres sources d'information :**

<http://www.enactt.com>

**Lieu(x) de certification :**

Ecole Nationale des Cadres du Travail Temporaire (ENACTT) 51 boulevard de la Paix  
78100 Saint-Germain en Laye

ENACTT

36, rue Sergent Michel Berthet

CP 305

69337 Lyon Cedex 09

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Assistant(e) recrutement